

États-Unis - France

Comment réussir un partenariat et un voyage scolaire

DEPARTMENT OF STATE

« Les voyages scolaires sont, pour les élèves et jeunes citoyens que nous formons dans nos classes, une porte ouverte sur le monde que nous nous devons de leur faire découvrir. » Aurélie, Professeur d'Anglais

Pourquoi établir un partenariat avec une école américaine ?

Bien plus qu'une invitation à apprendre les mécanismes d'une langue étrangère, la classe d'anglais est une porte ouverte sur le monde anglophone et la diversité des cultures qui l'habitent. Un voyage aux États-Unis permet à la fois de mettre en pratique les notions de langue anglaise apprises en cours et d'initier un questionnement quant à notre identité citoyenne dans le monde.

Comment trouver un partenaire ?



Vous pouvez contacter l'Ambassade des États-Unis (ParisEducation@state.gov) ou le Consulat de votre région afin de vous aider à trouver une école partenaire.

Plusieurs académies, en France, ont des protocoles d'accord avec des Départements de l'Éducation d'États américains. Si votre école est située dans une académie ayant signé un Protocole d'accord (voir ci-dessous), nous vous encourageons à former un partenariat avec une école de l'État partenaire.

Protocoles d'accord signés :

Kentucky / Dijon

Signé en février 2002 et renouvelé en juin 2005

Connecticut / Toulouse

Signé en février 2002 et renouvelé en février 2006 à l'Université de Yale et en octobre 2010

Delaware / Créteil

Signé le 5 juin 2008, dans le Delaware et renouvelé le 17 avril 2012

Nebraska / Besançon

Signé en juin 2005, dans le Nebraska

Wisconsin / Bordeaux et Aix-Marseille

Signé en avril 2006 dans le Wisconsin.

Indiana / Strasbourg

Signé en juillet 2005 à Indianapolis, et renouvelé en novembre 2009

Louisiane / Rennes

Signé le 19 mars 2007 à Bâton Rouge et renouvelé le 10 juin 2011

Oklahoma / Amiens

Signé le 20 mars 2007 à Oklahoma City

South Carolina / Clermont-Ferrand

Signé le 20 mars 2007 lors d'une visioconférence

Maine / Nantes

Signé le 24 février 2009 lors d'une visioconférence

Utah / Grenoble

Signé le 25 janvier 2010 à Salt Lake City

Missouri / Lyon

Signé le 24 février 2010 lors d'une visioconférence

Washington / Nantes

Signé le 27 avril 2010 lors d'une visioconférence

Ohio / Rouen

Signé le 25 mai 2010 lors d'une visioconférence

Georgia / Nancy-Metz

Signé le 15 juin 2010 lors d'une visioconférence

Virginia / Reims

Signé le 2 avril 2012

Maryland / Créteil

Signé le 18 avril 2012

Chicago / Paris

Signé le 7 juin 2012

Orléans-Tours/Kansas 29/03/2013

Utah/Nancy-Metz 15/06/2013

Bordeaux/Utah 1/10/2012

Pour postuler à des financements à destination de programmes soutenant ces partenariats, contactez la DAREIC de votre académie.

- DÉVELOPPEZ UN DIALOGUE INTERCULTUREL
- PERMETTEZ À VOS ÉLÈVES DE DÉCOUVRIR LA CULTURE AMÉRICAINE
- ORGANISEZ UN VOYAGE DE CLASSE AUX ÉTATS-UNIS

Dans cette édition:

ÉTABLIR LE CONTACT AVEC VOTRE COLLÈGUE AMÉRICAINE 2

PRÉPARER LE PROJET ENSEMBLE 2

METTRE LES DEUX CLASSES EN RELATION 3

FINANCER LE PROJET 3

CONSEILS POUR UN VOYAGE RÉUSSI 4

LES SPÉCIFICITÉS ÉDUCATIVES DE CHAQUE PAYS 5

ÉVALUER 6

États-Unis - France

Établir le contact avec votre collègue américain



Lorsque vous contactez votre homologue américain :

Présentez votre établissement et donnez l'adresse du site web de l'établissement.

Votre école, collègue ou lycée constitue déjà un « objet culturel » riche d'informations.

Ce qui est pour vous le quotidien peut en fait s'avérer un monde à découvrir pour le partenaire, pour qu'il comprenne vos contraintes et le contexte dans lequel vous travaillez.

Pour avoir une comparaison de niveaux de classes en France et aux États-Unis, voir: <http://france.usembassy.gov/eteachers.html>.

Présentez la classe avec laquelle vous voulez travailler :

- Niveau, en terme de classe.

Ex : grade 7 (États-Unis), 5ème (France)

- Nombres d'années de français/anglais déjà suivies.

- Nombre d'élèves; éventuellement répartition filles/garçons; âge.

- Nombre d'heures de langue par semaine.

Préparer le projet ensemble

Définissez des objectifs communs.

Élaborez conjointement un programme : plusieurs choix sont possibles, selon les classes concernées de part et d'autre.

Élaborez un calendrier des échanges : rythme, délais de réponse. Prendre en compte les différences de calendrier dans les zones A, B et C en France (cliquez ici) et dans les districts aux États-Unis (cliquez ici).

Joignez des documents (Les supports et types de documents que vous pouvez échanger sont variés: compilations, collages, interviews...).

Choisissez la(les) langue(s) utilisées.

Organisez les messages et les réactions : ces échanges restent-ils individuels seulement ou contribuent-ils à une production globale finale soit de la classe soit des deux partenaires ?

Faites connaître votre travail : les productions des élèves (carnet de voyage, album, livret, affiche, collage, etc) peuvent servir d'illustrations de projets sur le site de votre établissement, du Centre de ressources, du site académique.

Prévoyez une évaluation : participation, efforts dans l'utilisation de la langue cible, réflexion sur les réalités découvertes, expression de son opinion, expression des changements éventuels dans sa vision initiale et conscience éventuelle du processus vécu, connaissances acquises sur sa propre culture et celle de l'autre (voir page 5).

DÉFINISSEZ
DES
OBJECTIFS
COMMUNS

Établir le premier contact entre les deux classes

Expliquez le projet à vos élèves en leur présentant globalement la classe avec laquelle ils vont commencer l'échange. Expliquez les enjeux et la place de cet échange dans le curriculum.

Mettez à jour les connaissances de la classe sur le pays partenaire, ses habitants, ses habitudes, ses valeurs, sa culture.

Identifiez ce qu'ils aimeraient découvrir de leurs correspondants et de leur professeur dans un premier temps (importance des règles socio-linguistiques : tu /vous ; formes de salutations, formules de fin dans des lettres amicales, etc).

Élaborez un modèle de la lettre/de message en classe (format et contenu).

Faites un « brainstorming » pour réinvestir les contenus et le vocabulaire approprié vu précédemment. Au besoin, élaborer au fur et à mesure un dictionnaire de classe.

Établissez une correspondance par Internet ou par vidéo entre les deux établissements. Rédigez les lettres / les messages à la date prévue.

IDENTIFIEZ CE
QUE VOS
ÉLÈVES
AIMERAIENT
DÉCOUVRIR

Financer votre projet

Avant de rendre visite à l'établissement partenaire, commencez à rechercher des financements.

Mettez en place une équipe « Fundraising » au sein de votre classe. Vos élèves seront ainsi chargés de l'organisation des actions de « fund-raising » tout au long de l'année qui précède le voyage : vente de gâteaux, de confiseries aux heures de récréation (il faut au préalable obtenir l'accord de son administration), l'organisation d'une journée d'action-vente d'objets (Si vous choisissez un thème pour votre projet, contactez des organisations travaillant sur ce sujet), fête au sein de l'établissement scolaire en faisant du bénéfice sur les

entrées et les boissons, faire les emballages cadeaux à Noël, monter une pièce de théâtre et organiser des représentations...

Contactez de potentiels sponsors et mécènes. Vous pouvez contacter les Mairies (cliquez [ici](#)), les Conseil régionaux (cliquez [ici](#)), les CUCS : préfecture-bureau de la cohésion sociale (cliquez [ici](#)), votre Député (réserve parlementaire), le Conseil général (cliquez [ici](#)), mais aussi des fondations ou des mécènes privés : voir les entreprises de la commune où se trouve le lycée et les fondations d'entreprise, banques, assurances... Définissez les thèmes de votre voyage, chaque entreprise publique ou privée

s'engageant dans des domaines de mécénat bien définis : humanitaire, écologique.... Impliquez vos élèves en désignant une équipe qui défendra le projet devant la Mairie.

L'idée est de responsabiliser les élèves. Et de les rendre acteur de leur voyage sans leur offrir du « prêt à voyager ».

Communiquez sur votre échange : montez avec vos élèves un site Internet pour retracer l'ensemble de votre travail par la publication d'articles thématiques, le suivi presse des divers événements...



États-Unis - France

Conseils pour un voyage de classe réussi



Une fois le partenariat établi avec une école française ou américaine, visitez la région dans laquelle elle est implantée. Vous trouverez ci-dessous des conseils pour un voyage réussi.

Voyage aux États-Unis

Consultez des sites officiels pour des informations et des conseils relatifs au voyage (cliquez sur les liens ci-dessous).

- Ambassade des États-Unis
- Consulats des États-Unis
- Office du Tourisme

Voyage en France

Vous pouvez conseiller à votre partenaire américain de consulter les sites web suivants:

- Ambassade de France
- Consulats de France
- Office du Tourisme / Maison de la France

- Contactez une agence de voyage pour des informations sur les transports et les prix de groupe
- Étudier les possibilités d'hébergement en famille sur les bases de la réciprocité
- Établissez un budget et un calendrier
- Organiser une réunion d'information pour les parents et les élèves
- Distribuez l'itinéraire, les informations, les horaires
- Prévoyez les documents nécessaires (passeports, carte d'étudiant, règlement, monnaie étrangère...)
- Prévoyez les documents nécessaires (passeports, carte d'étudiant, règlement

ÉTUDIER LES
POSSIBILITÉS
D'HÉBERGEMENT
EN FAMILLE
SUR LES BASES
DE LA
RÉCIPROCITÉ

Liens et documents utiles

Éducation USA

Consultez la section Éducation USA sur le site web de la Commission franco-américaine d'échanges universitaires et culturels (www.fulbright-france.org).

Internet

Inscrivez-vous sur notre groupe Facebook afin de rencontrer d'autres professeurs qui souhaitent développer des échanges avec leur institution. www.facebook.com

Autres ressources en ligne

L'Audiovisuel Éducatif (cliquez ici) et TICE sur le site du SCÉRÉN-CNDP (Services Culture, Éditions, Ressources pour l'Éducation Nationale - Centre national de documentation pédagogique).

Éduclit / Éducasource (cliquez ici), la base des ressources numériques en ligne, sélectionnées et décrites par le réseau SCÉRÉN-CNDP.

École: Les spécificités américaines et françaises

États-Unis

Chaque État détermine sa propre politique éducative. Il y a donc 50 variantes ; les districts ont cependant une grande autonomie. L'État détermine un cadre général et des directives et les districts élaborent eux-mêmes leurs programmes. Le rôle du gouvernement fédéral s'est intensifié depuis le "No Child Left Behind Act" de 2001.

Pour davantage d'informations, consultez:

Ministère de l'Éducation des États-Unis : <http://www.ed.gov/>

« Education Commission of the States » : www.ecs.org

« American Council on the Teaching of Foreign Languages (ACTFL) » : www.actfl.org/. Voir notamment les « National standards for Foreign Language Education ».

France

Vous pouvez indiquer à votre partenaire que l'organisation en France est centralisée et régionalisée (académies) et le diriger vers les sites Internet suivants :

Le Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et de la Recherche : www.education.gouv.fr

Les Académies ([cliquez ici](#))

Les programmes de langues vivantes

dans le Secondaire ([cliquez ici](#)) :

dans le Primaire ([cliquez ici](#)) :

Voir notamment:

- Cycle des apprentissages fondamentaux - Cycle 2, paragraphe Langues étrangères ou régionales

- Cycle des approfondissements - Cycle 3, paragraphe Compétences spécifiques (langues étrangères ou régionales)

- Les compétences spécifiques (parler, lire écrire) détaillées pour toutes les disciplines seront réinvesties dans les différentes phases de l'échange.

ÉVALUER LA
CAPACITÉ
DE L'ÉLÈVE À
RÉFLÉCHIR SUR
SES PROPRES
STÉRÉOTYPES
ET À MODIFIER
SA VISION
INITIALE

Évaluer

Si vous décidez d'évaluer vos élèves, annoncez leur dès le départ ce que vous allez évaluer dans cet échange.

Les critères peuvent être divers et varier selon le niveau des élèves, mais ils touchent de préférence à ce que l'échange aura apporté aux élèves, en termes d'acquisition linguistiques, de compétence culturelle, de développement de la réflexion et de l'expression sur la comparaison entre les deux cultures.

Si vous décidez d'évaluer, voici quelques suggestions sur ce qui peut porter l'évaluation :

La capacité de l'élève à réfléchir sur ses propres stéréotypes et à modifier sa vision initiale, sa capacité à réfléchir sur ce qui a amené à modifier ou nuancer ses représentations initiales;

La capacité à réfléchir sur les réalités découvertes, l'expression de son opinion et de ses sentiments;

La capacité à décrire le processus vécu;

La capacité à indiquer les connaissances acquises sur sa propre culture et celle de l'autre;

La participation et l'implication dans le projet;

Les efforts dans l'utilisation de la langue cible.

Pour vous aider à évaluer les performances et compétences des élèves, consultez Le Cadre européen commun de référence pour les langues ([cliquez ici](#)), ainsi que les programmes de langues vivantes ci-dessus.

